

Le traitement des francismes dans les dictionnaires usuels québécois : du Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992) au Dictionnaire de la langue française. Le français vu du Québec (2009)

Serge D'Amico

Résumé :

Introduite dans le paysage lexicographique québécois il y a une vingtaine d'années comme élément de caractérisation diatopique des usages, la notion de francisme a notamment fait l'objet de critiques sévères à la suite de son application dans le Dictionnaire du français Plus (DFP, 1988) et le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA, 1992 et 1993). En dépit de ces critiques, cette notion a de nouveau été exploitée dans le dictionnaire électronique du français en usage au Québec mis en ligne en 2009 (Dictionnaire de la langue française. Le français vu du Québec; FVQ). Notre mémoire vient s'inscrire en continuité des études qui ont abordé la notion de francisme dans une perspective méthodologique; ses deux objectifs tiennent compte des deux principales critiques formulées quant à l'exploitation lexicographique de cette notion. Nous nous sommes donné comme premier objectif de préciser dans quelle mesure le traitement des emplois étroitement associés à la France dans le FVQ se rapproche ou diffère du traitement précédemment proposé par le DQA; notre comparaison porte sur les emplois répertoriés à la lettre C. Notre étude montre entre autres que, contrairement au DQA, le FVQ s'est efforcé d'adopter un type de présentation distinct pour les particularismes référentiels, de façon à ne pas les confondre avec les particularismes de type géolinguistique. Comme deuxième objectif, nous avons voulu, à la lumière de l'expérience du FVQ, revenir sur l'utilisation de la notion de francisme comme élément de caractérisation diatopique des usages. À partir de cas précis relevés à la suite de notre étude comparative et notamment à partir de cas de traitements divergents, nous avons essayé de déterminer dans quelle mesure l'observation des grands corpus textuels exploités par le FVQ venait ou non confirmer la pertinence de son exploitation lexicographique et encadrer son application de façon relativement objective. Notre étude montre qu'à quelques exceptions près, le marquage géolinguistique du FVQ est confirmé par l'observation des usages québécois et français enregistrés dans la banque médiatique Eureka. Par ailleurs, nos analyses ont montré que si l'exploitation lexicographique de la notion de francisme doit faire intervenir des considérations quantitatives, elle peut aussi, dans une certaine mesure, tirer profit de considérations qualitatives. Si la plus faible fréquence d'un emploi dans le sous-corpus québécois peut être un indicateur important de son statut de francisme, ce statut peut être confirmé ou infirmé par la prise en compte de l'existence ou non d'autre(s) ressource(s) lexicales concurrente(s).